

SESSION 2017

PSY EN
CONCOURS EXTERNE
CONCOURS INTERNE

option : éducation, développement et
apprentissage

option : éducation, développement et conseil
en orientation scolaire et
professionnelle

**ÉTUDE DE DOSSIER PORTANT SUR L'EXERCICE DE LA FONCTION
DE PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF**

Durée : 4 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

En prenant vos fonctions en tant que psychologue de l'éducation nationale stagiaire dans le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) au sein de l'école dans laquelle vous avez été affecté.e, vous êtes appelé.e à prendre connaissance de dossiers que votre tuteur.trice vous a signalés et sur lesquels il.elle sollicite votre avis.

La situation du jeune Noé Dupond, scolarisé en CM2 après un maintien CM1, l'interroge particulièrement.

En effet, en juin 2015, du fait de l'annonce de cette proposition de redoublement et à l'incitation de proches, ses parents avaient adressé une première demande à la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) afin de les conseiller sur l'accompagnement spécifique qui pourrait lui être proposé. Cette première démarche n'ayant pas donné lieu à une prise en charge particulière, ils l'avaient suspendue en convenant qu'il était préférable de revoir leur position à l'issue de ce maintien en CM1.

Le redoublement de CM1 s'est conclu par un passage en CM2 à la rentrée 2016. Du fait de difficultés persistantes, notamment dans les rapports à l'écrit de Noé (voir documents annexes), les parents ont manifesté leur volonté de privilégier pour leur fils une scolarité en milieu adapté. Ils ont donc renouvelé une démarche auprès de la MDPH, envisagent un accompagnement à la scolarité avec l'appui d'un service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) car ils pensent que cette formule pourrait permettre à Noé de bénéficier d'une prise en charge globale pour l'aider à évoluer au mieux.

C'est donc dans le cadre de la réflexion concernant les modalités les plus favorables à la poursuite de la scolarité de Noé qu'un bilan psychologique a été réalisé. Tout en étant parfaitement conscients des difficultés de ce jeune, l'enseignant.e qui l'accueille, de même que l'équipe de scolarisation qui le suit, s'interrogent sur la pertinence de cette option.

Le cycle 3 ayant vocation à relier les deux dernières années de l'école primaire et la première année du collège, votre tuteur.trice a eu un premier échange sur la situation du jeune Noé avec son.sa collègue psychologue de l'éducation nationale intervenant dans le collège dont dépend le centre d'information et d'orientation (CIO) dans lequel il.elle est affecté.e. Ce collège dispose d'une section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) et a mis en place des dispositifs inclusifs offrant des temps de scolarité à des jeunes adolescents en classe de 6^{ème} ordinaire. Les psychologues des deux spécialités se sont accordé.e.s sur le fait qu'il pouvait être possible de garantir à Noé, dans le cadre du collège, une continuité pédagogique optimale lui permettant d'effectuer un maximum d'apprentissages en vue de l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

A ce stade de la réflexion et à cette période de l'année, toute conclusion hâtive leur ayant semblé prématurée, ils.elles ont souhaité rencontrer ensemble les équipes éducatives de l'école et du collège afin d'aborder les trois questions suivantes :

- Des bilans ou investigations complémentaires - médicaux, psychologiques, pédagogiques, sociaux ou autres - sont-ils susceptibles de leur permettre de faire une proposition alternative argumentée et crédible à la famille ? Si oui, lesquels ?
- Parmi l'éventail des orientations possibles - maintien en CM2, affectation en 6^{ème} ordinaire aidé d'un.e accompagnant.e d'élève en situation de handicap (AESH), pré-orientation 6^{ème} de SEGPA avec périodes d'inclusion en classe de sixième ordinaire, scolarisation dans une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) - laquelle serait de nature à garantir à Noé la meilleure continuité pédagogique possible ?
- De quels arguments disposent-ils.elles pour engager la famille à repenser une décision qui semble acquise et qui s'est traduite par une nouvelle saisine de la MDPH ?

§§§

Après avoir brièvement exposé la spécificité de chacune des structures et dispositifs auxquels la situation particulière du jeune Noé fait référence, il vous est demandé de proposer, de manière précise, synthétique et argumentée, des éléments de réponses à ces trois questions. Vous préciserez en quoi elles permettent d'inscrire le jeune Noé dans une trajectoire de persévérance et de réussite scolaire en vue de l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Vous veillerez à distinguer dans votre argumentaire en quoi les fonctions de psychologue de l'éducation nationale des deux spécialités, « éducation développement et apprentissages » et « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle » peuvent permettre d'inspirer, de compléter ou d'enrichir - pour cette situation précise - la réflexion des équipes pédagogiques et éducatives.

Documents joints :

- Compte rendu des entretiens et du bilan psychologique de Noé
- GEVA-Sco réexamen
- Arrêté GEVA-Sco

Compte-rendu des entretiens et du bilan psychologiques Pour la MDPH
--

DOCUMENT CONFIDENTIEL

**A l'intention de Madame ou Monsieur
la/le Psychologue de la MDPH**

Rédigé par Caroline DELCOURT, psychologue de l'éducation nationale,
RASED Belle-Isle en Terre – Circonscription de l'Éducation nationale de XXX
24 rue des Pommiers, 22810 Belle-Isle en Terre
 Numéro ADELI : 22 XX XXXXX
 Romillé, le : 14.10.2016

Nom et prénom de l'enfant: DUPOND Noé
Date de naissance: 19.07.2005
Établissement: École publique de Belle-Isle en Terre
Cycle : III Classe: CM2

Dates	Nature des entretiens et bilan psychologiques
- 10.09.16 & 8.10.16 - 14.09.16, 3 & 7.10.16 - 7.10.2016 - 8.10.2016	- entretiens avec Mme Martin et Mr Dupond, parents - entretiens avec Noé et bilan psychologique (dessins, WISC IV, Dame de Fay) - réunion de synthèse avec l'enseignante Mme Debroize - réunion d'équipe éducative

Ces entretiens et ce bilan psychologique se situent dans la réflexion actuelle de la meilleure orientation possible pour Noé à l'issue de son cursus scolaire dans le 1er degré et de son entrée dans le 2nd degré.

Noé a démarré l'école en MS. Des difficultés sont apparues au CP. Noé manquait d'assurance et était inquiet de la validité de ses réponses. Il a bénéficié dès lors d'un accompagnement en orthophonie. Sa scolarité s'est ensuite déroulée normalement même si ses résultats étaient moyens. De ce fait, un maintien en CM1 a été décidé afin de permettre à Noé d'aménager ses temps apprentissages. Cette disposition a permis à Noé de reprendre confiance dans ses capacités d'apprentissage et lui a donné du temps complémentaire pour construire ses connaissances.

Le passage à l'écrit reste difficile, et un professeur des écoles en surnombre permet en partie à Noé de compenser ses difficultés. La pratique du geste graphique reste délicate, ainsi qu'une certaine forme d'inhibition dans le passage à l'écrit. Noé aimerait pouvoir être un peu plus indépendant. L'équipe enseignante estime que Noé est en progression; ce que Noé ressent. Outre le suivi en orthophonie, Noé rencontre une fois par mois un

pédopsychiatre. Lors des entretiens, Noé est calme et disponible. Il est participant. Toutefois, il semble fatigable, en particulier lors de la passation du WISC IV. Noé est concerné par les questions liées à son entrée en 6ème. Il se projette bien dans l'idée d'une entrée en sixième, il en a parlé avec ses camarades qui sont actuellement dans ce niveau. Il souhaite rester avec ses amis; ce qui sera le cas qu'il aille au collège public de Lannion ou au collège privé de Guingamp.

Noé a de bonnes relations avec les enfants de l'école. Il a accepté de dessiner, mais il apprécie peu cette activité. Il estime que ses dessins ne sont pas assez réussis. Dans ses productions, les personnages sont très schématiques, sans éléments de protection pour la Dame de Fay, mais respectant la consigne. Un temps long a été nécessaire pour ces dessins, peut-être en écho avec les difficultés graphiques. Cependant lors du subtest « Code » du WISC IV, Noé a pu se mobiliser et être rapide, avec une réussite dans la normale du test. Le fait qu'il n'y ait pas d'enjeux figuratifs ou scolaires a pu faciliter cette activité.

Dans le cadre de ces rendez-vous, l'ensemble des résultats obtenus au WISC IV se situe globalement dans les variations de la normale suivant l'OMS. A 95% de confiance, les notes standards obtenues aux différentes échelles se situent pour « Compréhension verbale » entre 111 et 94, pour « Raisonnement perceptif » entre 115 et 97, pour « Mémoire de travail » entre 89 et 72, et pour « Vitesse de traitement » entre 107 et 87. Vu l'hétérogénéité des résultats, le calcul de l'échelle totale n'est pas pertinent. Les résultats sont hétérogènes intra et inter échelles.

Noé témoigne globalement d'un bon niveau de connaissances générales et sociales, et de bonnes capacités de logique et de raisonnement. Il les réinvestit dans le cadre de l'école, en particulier dans les matières de type histoire, sciences, mathématiques, et compréhension de lecture (à condition que le texte lui soit relu).

Noé est attentif à ses réponses et manifeste d'une démarche d'autocorrection et de flexibilité mentale. Il s'appuie quand nécessaire sur la présence de l'adulte, mais se montre assez autonome. La mémoire de travail est décalée ce qui doit pénaliser Noé dans sa disponibilité au sein de la classe. Lorsqu'il y a des enjeux scolaires et un passage à l'écrit en particulier, Noé se trouve plus en difficulté. Noé a évolué de façon importante ces deux dernières années dans son rapport aux apprentissages et au risque d'erreur. Il peut encore se retrouver mis à mal émotionnellement lorsqu'il est en difficulté dans son travail scolaire. Ce qui peut le rendre indisponible. Ces éléments sont à prendre en compte dans la décision d'orientation.



Cachet MDPH

Éléments relatifs à un parcours de scolarisation et/ou de formation : support de recueil d'informations

RÉEXAMEN

Date de dépôt du dossier à la MDPH : / /20 Pour l'année scolaire 2017/2018 Date de réunion de l'équipe de suivi de la scolarisation 09/10/2016

Identification

Nom et prénom de l'élève : DUPOND Noé Date de naissance : 19/07/2005

N° et rue : 5 allée des Primevères

Ville : BELLE-ISLE EN TERRE Code postal : 22810

Tél. : Courriel :

Autres coordonnées, si différentes		
Père	Mère	Autre responsable légal
Nom et prénom : DUPOND Norbert	Nom et prénom : MARTIN Céline	Nom et prénom :
N° et rue : 5 allée des Primevères	N° et rue : 5 allée des Primevères	N° et rue :
Ville : BELLE-ISLE EN TERRE	Ville : BELLE-ISLE EN TERRE	Ville :
Code postal : 22810	Code postal : 22810	Code postal :
Tél. :	Tél. :	Tél. :

Points saillants liés à la scolarisation

Nom et coordonnées de l'enseignant référent du secteur : JOSSELIN Marie-Annick 06 XX XX XX XX

Établissement fréquenté : Ecole publique Sonia DELAUNAY Classe fréquentée : CM 2

N° et rue : 28, rue Martine JOSSE

Ville : BELLE-ISLE EN TERRE Code postal : 22810

Tél. : 2 Courriel : ecole.xxxxxx@ac-rennes.fr

Parcours de scolarisation

Années	Scolarisation
2015	CM1
2014	CM1
2013	CE2
2012	CE1
2011	CP
2010	GS
2009	MS

Conditions actuelles de scolarisation (accompagnement ou aide spécifique, conditions matérielles, décloisonnement, autre(s) lieu(x) de prise en charge...)

Cadre de la pratique	Commentaires (durée de mise en œuvre, effets...)
<input type="checkbox"/> PAI	
<input type="checkbox"/> Mesures éducatives	
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	

Accompagnement	Commentaires, précisions
<input type="checkbox"/> AVSI <input type="checkbox"/> AVSM	Orthophonie, Mme MARTI un rendez-vous par semaine (mercredi), Pédopsychiatre, Dr VALBERT rendez-vous mensuel
<input type="checkbox"/> RASED	
<input type="checkbox"/> SAPAD	
<input type="checkbox"/> Soins hospitaliers	
<input type="checkbox"/> CAMSP <input type="checkbox"/> CMP <input type="checkbox"/> CMPP	
<input type="checkbox"/> ESMS	
<input checked="" type="checkbox"/> Soins en libéral	
<input type="checkbox"/> Service d'enseignement à domicile	
<input type="checkbox"/> Autres	

Conditions matérielles	Commentaires, précisions
<input checked="" type="checkbox"/> Aménagements pédagogiques	-écrits agrandis -différenciation pédagogique en étude de la langue et lecture -tutorat pour la lecture et l'écriture dans l'ensemble des domaines d'apprentissage (dispositif plus de maîtres que de classes)
<input type="checkbox"/> Matériel informatique et audiovisuel	
<input type="checkbox"/> Matériel déficience auditive	
<input type="checkbox"/> Matériel déficience visuelle	
<input type="checkbox"/> Mobilier et petits matériels	
<input type="checkbox"/> Mode de transport	
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	

Emploi du temps actuel de l'élève (par grands domaines : temps de scolarisation, lieu(x), soins...)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
MATIN	classe	classe	classe	classe	classe	
MIDI						
APRÈS-MIDI	classe	classe orthophonie Mme MARTI 17h30/18h		classe	classe	

Évaluation de la scolarité

Niveau d'enseignement dans les apprentissages (CP,CE1...). Si le niveau n'est pas homogène, préciser :

Cette année scolaire, Noé est en CM2. Il a un bon niveau en mathématiques et suit les apprentissages sans difficulté, dans ce domaine. Il est actif pendant les séances de sciences, histoire, géographie, dans lesquelles il trouve un grand intérêt.
Son niveau dans le domaine de la maîtrise de la langue est en revanche insuffisant. La lecture et l'écriture restent un frein important.

- scolarité ordinaire : acquisitions comparables en rythme et en contenu à la moyenne de la classe d'âge
- scolarité ordinaire qui ne permet pas d'accéder aux acquisitions attendues pour la moyenne de la classe d'âge
- scolarité avec des aménagements permettant les acquisitions attendues pour la moyenne de la classe d'âge
- scolarité avec des aménagements, qui ne permet cependant pas d'accéder aux acquisitions attendues pour la moyenne de la classe d'âge

Observation de l'autonomie de l'élève

ACTIVITÉS (Au regard de l'autonomie d'un élève du même âge) <i>Si vous cochez C ou D, veuillez remplir les cadres 1 et 2 en vis-à-vis.</i>	Sans objet				1 OBSTACLES À LA RÉALISATION DE L'ACTIVITÉ	2 COMMENTAIRES (Préciser notamment les points d'appui/grands domaines dans lesquels l'élève se réalise)	
	A	B	C	D			
Tâches et exigences générales, relation avec autrui	S'orienter dans le temps	✓				Noé "décroche" vite (surtout en français) et se laisse distraire facilement	
	S'orienter dans l'espace	✓					
	Fixer son attention			✓			
	Mémoriser			✓			
	Gérer sa sécurité	✓					
	Respecter les règles de vie	✓					
	Avoir des relations avec autrui conformes aux règles sociales	✓					
	Maîtriser son comportement dans ses relations avec autrui	✓					
	Faire ses transferts (ex: du fauteuil roulant à la chaise dans la classe)				✓		Noé a besoin de stylos qui fonctionnent parfaitement, qui glissent bien sur la feuille. Il est capable de bien présenter son travail, d'avoir une écriture lisible (si la quantité est petite et le temps imparti est suffisamment long)
	Se déplacer dans le logement, à l'extérieur (au sein de l'établissement scolaire)				✓		
Utiliser les transports en commun				✓			
Avoir des activités de motricité fine			✓				
Assurer l'élimination et utiliser les toilettes				✓			
S'habiller/se déshabiller				✓			
Prendre ses repas (manger, boire)				✓			
Prendre soin de sa santé				✓			
Parler		✓			Noé a une bonne compréhension des consignes orales. il prend aisément la parole devant ses camarades.		
Comprendre la parole en face à face	✓						
Comprendre une phrase simple	✓						
Produire et recevoir des messages non verbaux	✓						
Mobilité, . . .						Accessibilité du bâti : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> partielle Nature des difficultés rencontrées :	
Entretien personnel							
Communication							

A : activité réalisée sans difficulté et seul.

B : activité réalisée avec des difficultés ponctuelles et/ou une aide ponctuelle.

C : activité réalisée avec des difficultés régulières et/ou une aide régulière (commentaires indispensables si la case est cochée).

D : activité non réalisée (commentaires indispensables si la case est cochée).

Observation de l'autonomie de l'élève (suite)

Tâches et exigences en relation avec la scolarité	ACTIVITÉS (Au regard de l'autonomie d'un élève du même âge) <i>Si vous cochez C ou D, veuillez remplir les cadres 1 et 2 en vis-à-vis.</i>					1 OBSTACLES À LA RÉALISATION DE L'ACTIVITÉ				2 COMMENTAIRES (Préciser notamment les points d'appui/grands domaines dans lesquels l'élève se réalise)
	A	B	C	D	Sans objet					
Lire			✓			-Difficulté à investir un travail seul dans le domaine de la langue				Bonne compréhension des textes qui lui sont lus.
Écrire			✓							
Calculer		✓								
Apprendre des techniques de communication	✓					-Des obstacles perdurent: phonologie, passage du phonème au graphème, lecture autonome (fluence mais aussi des textes courts qui doit lire lui-même)				
Apprendre les règles sociales de base	✓					-Lecture en autonomie: textes très courts et agrandis				
Respecter des règles de base	✓					-Production d'écrits: petits écrits de 4-5 lignes				
Organiser son travail			✓			-Résolution de problèmes: pas vraiment d'autonomie de la lecture de l'énoncé jusqu'à la mise en forme de la réponse (lecture, écriture, organisation)				
Contrôler son travail			✓							
Accepter des consignes		✓								
Suivre des consignes		✓								
Respecter les règles scolaires	✓									
S'installer dans la classe		✓								
Utiliser des supports pédagogiques		✓								
Utiliser du matériel adapté à son handicap				✓						
Prendre des notes				✓						
Participer à des sorties extrascolaires	✓									

A : activité réalisée sans difficulté et seul.

B : activité réalisée avec des difficultés ponctuelles et/ou une aide ponctuelle.

C : activité réalisée avec des difficultés régulières et/ou une aide régulière (commentaires indispensables si la case est cochée).

D : activité non réalisée (commentaires indispensables si la case est cochée).

Évaluations observées et perspectives :

Noé fait preuve d'une grande irrégularité dans l'attention et dans la propension à travailler, selon les moments et les jours.

Sa grande difficulté reste la lecture et l'écriture (acte graphique + phonologie) en autonomie. Ces domaines sont un frein à son évolution dans l'ensemble des apprentissages. L'immatunité de Noé est toujours prégnante et interroge quant à son intégration future au collège.

Si l'élève bénéficie d'une aide humaine, préciser les missions réalisées

<p>1. Accompagnement du jeune dans les actes de la vie quotidienne</p> <p>1.1 Assurer les conditions de sécurité et de confort</p> <p><input type="checkbox"/> [1.1.1] Observer et transmettre les signes révélateurs d'un problème de santé</p> <p><input type="checkbox"/> [1.1.2] S'assurer que les conditions de sécurité et de confort soient remplies</p> <p>1.2 Aider aux actes essentiels de la vie</p> <p><input type="checkbox"/> [1.2.1] Aider à l'habillage et au déshabillage</p> <p><input type="checkbox"/> [1.2.2] Aider à la toilette et aux soins d'hygiène de façon générale</p> <p><input type="checkbox"/> [1.2.3] Aider à la prise des repas. Veiller, si nécessaire, au respect du régime prescrit, à l'hydratation et à l'élimination</p> <p>1.3 Favoriser la mobilité</p> <p><input type="checkbox"/> [1.3.1] Aider à l'installation matérielle du jeune dans les lieux de vie considérés</p> <p><input type="checkbox"/> [1.3.2] Permettre et faciliter les déplacements internes et externes du jeune ainsi que les transferts</p>
<p>2. Accompagnement du jeune dans l'accès aux activités d'apprentissage</p> <p><input type="checkbox"/> [2.1] Stimuler les activités sensorielles, motrices et intellectuelles du jeune en fonction de son handicap, de ses possibilités et de ses compétences</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> [2.2] Utiliser des supports adaptés et conçus par des professionnels pour l'accès aux activités d'apprentissage, comme pour la structuration dans l'espace et dans le temps</p> <p><input type="checkbox"/> [2.3] Faciliter l'expression du jeune, l'aider à communiquer</p> <p><input type="checkbox"/> [2.4] Rappeler les règles d'activités dans les lieux de vie considérés</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> [2.5] Contribuer à l'adaptation de la situation d'apprentissage en lien avec le professionnel et/ou le jeune adulte majeur par l'identification des compétences, des ressources, des difficultés du jeune</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> [2.6] Soutenir le jeune dans la compréhension et dans l'application des consignes pour favoriser la réalisation de l'activité conduite par le professionnel</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> [2.7] Assister le jeune dans l'activité d'écriture, la prise de notes</p> <p><input type="checkbox"/> [2.8] Appliquer les consignes prévues par la réglementation relative aux aménagements des conditions de passation des épreuves d'examens ou de concours et dans les situations d'évaluation, lorsque la présence d'une tierce personne est requise</p>
<p>3. Accompagnement du jeune dans les activités de la vie sociale et relationnelle</p> <p><input type="checkbox"/> [3.1] Participer à la mise en œuvre de l'accueil en favorisant la mise en confiance du jeune et de l'environnement</p> <p><input type="checkbox"/> [3.2] Favoriser la communication et les interactions entre le jeune et son environnement</p> <p><input type="checkbox"/> [3.3] Sensibiliser l'environnement du jeune au handicap et prévenir les situations de crise, d'isolement ou de conflit</p> <p><input type="checkbox"/> [3.4] Favoriser la participation du jeune aux activités prévues dans tous les lieux de vie considérés</p>

Emploi du temps de l'AVS (temps d'intervention auprès de l'enfant)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
MATIN						
MIDI						
APRÈS-MIDI						

BILAN DE LA SCOLARISATION

En quoi les orientations, adaptations, aménagements et compensations ont-ils facilité la scolarisation de l'élève et/ou permis d'augmenter la durée de scolarisation ?

Bilan de la période écoulée

L'enseignante est toujours présente :

- pour l'aider dans la gestion de son matériel, restreindre ses outils à sa disposition , ranger ses affaires (en progrès)
- être le lecteur dans les situations d'apprentissage (maîtrise de la langue, énoncés de problèmes)
- lors des écrits, rappeler les sons (l'aider au découpage phonème/graphème)
- être le rédacteur lors des évaluations où cette compétence n'est pas visée.

Une progression lente mais continue:

- Noé écrit régulièrement: il écrit et présente les traces écrites (l'adulte lui impose d'écrire quelques lignes, le mieux possible, puis prend le relais)
 - Il est demandé à Noé de déchiffrer, lire (texte, énoncé, document...) et verbaliser ce qu'il a compris
 - Il écrit ses devoirs dans l'agenda :le repérage est encore fragile, et les leçons ne sont pas systématiquement copiées, d'où la nécessité d'une intervention des adultes. Pour préparer son cartable, Noé sait se référer à l'agenda mais n'est pas sûr de lui.
 - Il est toujours important de réguler la quantité d'écrit qui lui est donné. Le geste graphique continue de lui demander un effort important dans le geste (saccadé) et la concentration.
 - Noé est capable de produire quelques écrits très courts mais y met du sens. A l'oral, il fait preuve d'une bonne syntaxe et a de nombreuses idées
 - Sortir le bon cahier, le bon outil selon l'apprentissage avec le souci de vérifier auprès de son voisin.
 - Commence à recopier, écrire ou rédiger seul un travail dans les domaines où il se sent à l'aise
- Noé participe bien à l'oral et est cultivé. Enfant autodidacte et qui mémorise plus facilement lorsque cela l'intéresse.
- Niveau correct de CM2 en mathématiques; s'il demeure des difficultés dans la lecture des énoncés, Noé fait une bonne analyse des situations lorsque le problème lui est lu. Élève à l'aise en géométrie dans les notions vues en classe.

Il lui arrive encore d'avoir des réactions disproportionnées, immatures selon les événements

Axes à travailler dans le cadre d'un éventuel renouvellement des aménagements et compensations en place

Axe 1 : Lecture quotidienne (fluence) afin d'acquérir plus de rapidité et d'autonomie dans l'ensemble des apprentissages.

Axe 2 : Exercices quotidiens sur des mots d'usage courant avec des sons complexes (lecture, classement...)

Axe 3 : La mise au travail, la concentration et la persévérance (intervention régulière de l'adulte pour recentrer Noé sur sa tâche).

Axe 4 : Encouragement à la lecture : inciter Noé à lire (romans adaptés, textes, documents...) et l'inciter à raconter, à présenter ses lectures à la classe

Axe 5 : Encouragement à produire des écrits : écrire quotidiennement quelques phrases, un court texte et l'inciter à porter ensuite une attention particulière sur l'orthographe des mots simples.

Utilisation de cartes mentales.

Remarques de l'élève et/ou de ses parents :

Mr et Mme ont constitué un dossier auprès de la MDPH en vue d'une pré orientation en EGPA, pour l'AEEH pour notion de frais (reprise dans ce cas de l'ergothérapie), pour une ouverture de droit SESSAD, pour du matériel (ordinateur, Dragon, scanner à main) et le cas échéant un accompagnement AESH à 15h/semaine en cas de non pré orientation en EGPA.

Remarques des professionnels :

Mme MARTI, orthophoniste: Noé se réconcilie lentement avec le langage écrit; cela lui demande encore des efforts dont il est conscient mais il ne les refuse pas. Mme MARTI note une meilleure automatisation de la lecture (début CE2). Il demeure une faiblesse dans la mémoire de travail. Jeune très concentré mais vite fatigable également, vraiment au travail et qui possède une bonne flexibilité mentale.

Mme DELCOURT, psychologue EN: Enfant très cultivé, pouvant être très mur sur certains points et immature sur d'autres. Noé a des capacités pour compenser, en partie, ses difficultés; il est important de lui aménager la poursuite de sa scolarité. Mme DELCOURT conseille de faire une demande de RV auprès d'un CMP.

Le dossier sera transmis à la MDPH pour une pré orientation en EGPA, pour l'AEEH pour notion de frais (reprise dans ce cas de l'ergothérapie), pour une orientation SESSAD, pour du matériel (ordinateur, Dragon, scanner à main).

Dans le cadre du dispositif EGPA, il pourrait être intéressant de privilégier des temps d'inclusion en 6ème ordinaire sur les matières scientifiques.

Participants à la réunion

Nom-Prénom	Fonction
Mme MARTIN et Mr DUPOND	mère & père
Mme NICOLAS	directrice
Mme DEBROIZE	enseignante
Mme MORAND	Maîtresse en surnombre
Mme DELCOURT	Psychologue Education Nationale
Mme MARTI	orthophoniste

Vous pouvez joindre tout document complémentaire en tant que de besoin (PAP, PPRE, PAI...).

Ce document est un recueil d'informations destiné à la maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Il ne présume pas des avis et des décisions de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation (GEVA-Sco)

NOR : MENE1502719A

arrêté du 6-2-2015 - J.O. du 11-2-2015

MENESR - DGESCO A1-3

Vu code de l'action sociale et des familles ; code de l'éducation ; avis du Conseil national consultatif des personnes handicapées du 9-12-2014 ; avis du Conseil national de l'enseignement agricole du 11-12-2014 ; avis du CSE du 15-1-2015

Article 1 - Lorsqu'un élève majeur ou, s'il est mineur, ses responsables légaux, a saisi la maison départementale des personnes handicapées d'une première demande d'élaboration d'un projet personnalisé de scolarisation, les informations relatives à sa situation scolaire peuvent être recueillies au moyen du document intitulé « guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation (GEVA-Sco première demande) » (...).

Article 2 - Lorsqu'un élève en situation de handicap bénéficie d'un projet personnalisé de scolarisation, l'équipe de suivi de la scolarisation définie à l'article L. 112-2-1 du code de l'éducation procède au moins une fois par an à l'évaluation de ce projet et de sa mise en œuvre. Les informations recueillies au cours de cette réunion sont transcrites dans le document intitulé « guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation (GEVA-Sco réexamen) » (...).

Article 3 - La directrice générale de l'enseignement scolaire, la directrice générale de la cohésion sociale et la directrice générale de l'enseignement et de la recherche sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 6 février 2015

La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,
Najat Vallaud-Belkacem

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,
Marisol Touraine

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,
Stéphane Le Foll

La secrétaire d'État chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion,
Ségolène Neuville

Annexes

Introduction

Le dépôt d'une demande de compensation à la maison départementale de la personne handicapée doit être accompagné des pièces mentionnées à l'article R. 146-26 du code de l'action sociale et des familles. Dans le champ de la scolarisation, le guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation (GEVA-Sco) regroupe les principales informations sur la situation d'un élève, afin qu'elles soient prises en compte pour l'évaluation de ses besoins de compensation en vue de l'élaboration du projet personnalisé de scolarisation.

Lorsque la demande porte sur le parcours de scolarisation et de formation d'un élève, le GEVA-Sco est également joint afin que l'équipe pluridisciplinaire puisse procéder à l'évaluation prévue à l'article R. 146-29 du code de l'action sociale et des familles.

Les échanges entre les services compétents de l'éducation nationale et la MDPH, au sujet d'un élève, se font par l'intermédiaire du GEVA-Sco, qui remplace tous les documents supports de demandes, notamment d'accompagnement, de matériel pédagogique adapté ou d'orientation. Seules les informations utiles à l'évaluation des besoins de l'élève, notamment en fonction de son projet de formation et de sa problématique, doivent figurer dans le GEVA-Sco. Pour certains items, la réponse s'appuie sur un système de cotation qui est mentionné. La mention « sans objet » est apportée en réponse aux questions ou items qui ne sont pas pertinents compte tenu de la situation de l'élève.